

# **EXAMENS DE CERTIFICATION**

## **CONDITIONS – DESCRIPTION - ORGANISATION**

### **Composition du jury professionnel de certification**

Que ce soit à l'issue d'un parcours de formation ou bien en VAE, la composition du jury garantit son indépendance pleine et entière et prévient d'éventuels conflits d'intérêts.

Il est composé à minima de 2 évaluateurs. Un minimum de 50% de ses membres est extérieur à l'organisme certificateur.

### **Procédure d'habilitation des évaluateurs**

Les évaluateurs, qu'ils interviennent en tant que tel ou, en tant que membres du jury certificateur, sont sélectionnés par la direction de l'École de la Performance parmi un panel de professionnels issus du monde de la compétition. Ils apportent un regard métier, représentatif d'exigences professionnelles réelles, et se positionnent comme de potentiels futurs employeurs. Leur expérience terrain et leur rôle hiérarchique dans des structures spécialisées assoient leur légitimité vis-à-vis du candidat.

Chaque évaluateur reçoit un dossier de mission comprenant :

-  Un document précisant ses droits et devoirs
-  La grille d'évaluation adossée au référentiel de la certification
-  Les consignes relatives à la posture attendue et à la conduite de l'évaluation ou de l'Entretien Final d'Activité le cas échéant

### **Déroulement des évaluations**

L'évaluation de la certification est structurée par blocs de compétences. Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation spécifique, organisée à l'issue de la période de formation correspondante. Aucune évaluation ne peut être programmée sans que la formation du bloc concerné ne soit achevée. L'ensemble du parcours est clôturé par un Entretien Final d'Activité (EFA).

Toutes les évaluations sont conduites dans le respect des principes de neutralité, de traçabilité et de pluralité des regards.

**Sarl L'ÉCOLE DE LA PERFORMANCE** – 70 Avenue Claude Fior - Route d'Auch - 32110 Nogaro

Tél. : 05 62 08 88 83 – contact@ecoleperformance.com – www.ecoleperformance.com

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE - SIRET 501403232 000 17 – APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 32 00362 32 auprès du Préfet de Région Occitanie - ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

## Préparer un véhicule de compétition en vue de son engagement à un événement

L'évaluation du bloc s'organise autour d'une mise en situation professionnelle reconstituée, représentative du métier visé et contextualisée dans un environnement simulé.

Cette mise en situation se déroule en atelier, avec un véhicule et/ou ses sous-ensembles ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire à l'intervention à disposition.

Le candidat est placé dans un contexte opérationnel concret, avec un objectif de préparation d'un véhicule et/ou ses sous-ensembles selon une fiche de consignes scénarisées, intégrant des contraintes de délai, de conformité et de sécurité.

Il intervient en mobilisant les compétences attendues, sous l'observation directe de l'évaluateur et remplit un rapport d'intervention selon la trame fournie.

À l'issue de la mise en situation professionnelle, chaque candidat participe à un entretien individuel structuré, permettant d'évaluer de façon complémentaire certaines compétences clé qui peuvent difficilement être observées sur la mise en situation (ex. : justification des choix techniques, posture professionnelle, restitution d'activité...)

Une grille permettant une validation explicite, objective et équitable est utilisée par les évaluateurs pour s'assurer de la maîtrise des compétences du bloc, selon les attendus définis par le référentiel de la certification.

La durée totale de la séquence d'évaluation (mise en situation + entretien) est de 3 heures.

L'attribution du scénario de la mise en situation se fait au préalable par tirage au sort.

Chaque séquence d'évaluation donne lieu à :



Un rapport d'intervention individuel transmis par le candidat



Une grille d'évaluation complétée et signée par les évaluateurs

## Intervenir sur un véhicule de compétition en conditions d'exploitation

Le candidat est évalué par la restitution d'un cas réel d'intervention sur un véhicule de compétition en conditions d'exploitation.

L'évaluation s'appuie sur :

1. Un rapport d'activité, renseigné par le candidat selon une trame fournie
2. Un entretien oral mené un binôme d'évaluateurs, visant à expliciter et approfondir les choix, actions et analyses du candidat

Une grille permettant une validation explicite, objective et équitable est utilisée par les évaluateurs pour s'assurer de la maîtrise des compétences du bloc, selon les attendus définis par le référentiel de la certification.

La grille d'évaluation permet d'apprécier notamment : la qualité des choix techniques, la compréhension des contraintes opérationnelles, la capacité à interagir dans un environnement sous pression, la posture professionnelle et la pertinence des propositions d'ajustement ou d'amélioration.

La séquence d'évaluation se déroule dans les 20 jours ouvrés suivant l'intervention. Sa durée est de 60 minutes.

Chaque séquence d'évaluation donne lieu à :



Un rapport d'activité, renseigné par le candidat



Une grille d'évaluation complétée et signée par les évaluateurs

## Spécialisation AUTO :

### **Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule automobile de compétition**

L'évaluation du bloc vise à valider la capacité du candidat à mettre en œuvre les procédures d'exploitation technique d'un véhicule de compétition automobile dans le cadre d'une activité de roulage. Cela inclut la préparation au roulage, l'assistance sur l'événement, l'analyse et l'adaptation du véhicule selon les retours pilotes et les performances observées.

Le candidat explicite ses choix, pratiques et capacités à adapter son intervention à la stratégie de l'équipe.

L'évaluation des compétences du bloc s'appuie sur trois modalités :

1. Un rapport d'activité, renseigné par le candidat selon une trame fournie
2. L'évaluation formalisée par le tuteur de l'entreprise d'accueil, selon une grille d'observation structurée et transmise par l'École de la Performance
3. Un entretien de mise en situation professionnelle à partir d'expériences vécues, conduit par un binôme d'évaluateurs, composé selon les obligations de la certification et n'ayant aucun lien direct ou indirect avec l'entreprise d'accueil du candidat

Ces évaluateurs analysent la maîtrise effective des compétences attendues au regard des situations présentées, en lien avec le référentiel, au-delà de l'appréciation contextuelle de l'entreprise.

L'entretien est conduit en présentiel, pour une durée de 60 minutes par candidat.

Cette organisation vise à garantir une évaluation équitable, multicritères, et centrée sur les compétences professionnelles, tout en neutralisant les éventuels biais liés au contexte spécifique de l'entreprise d'accueil.

Une grille permettant une validation explicite, objective et équitable est utilisée par les évaluateurs pour s'assurer de la maîtrise des compétences du bloc, selon les attendus définis par le référentiel de la certification.

Chaque séquence d'évaluation donne lieu à :



Un rapport d'activité, renseigné par le candidat



Une grille d'évaluation complétée et signée par les évaluateurs

## Spécialisation MOTO :

### **Assurer l'exploitation spécialisée d'un véhicule motocycle de compétition**

L'évaluation du bloc vise à valider la capacité du candidat à mettre en œuvre les procédures d'exploitation technique d'un véhicule de compétition motocycle dans le cadre d'une activité de roulage. Cela inclut la préparation au roulage, l'assistance sur l'événement, la mise en conformité des pneumatiques et l'adaptation du véhicule selon les retours pilotes et les performances observées.

Le candidat explicite ses choix, pratiques et capacités à adapter son intervention à la stratégie de l'équipe.

L'évaluation des compétences du bloc s'appuie sur trois modalités :

1. Un rapport d'activité, renseigné par le candidat selon une trame fournie
2. L'évaluation formalisée par le tuteur de l'entreprise d'accueil, selon une grille d'observation structurée et transmise par l'École de la Performance
3. Un entretien de mise en situation professionnelle à partir d'expériences vécues, conduit par un binôme d'évaluateurs, composé selon les obligations de la certification et n'ayant aucun lien direct ou indirect avec l'entreprise d'accueil du candidat

Ces évaluateurs analysent la maîtrise effective des compétences attendues au regard des situations présentées, en lien avec le référentiel, au-delà de l'appréciation contextuelle de l'entreprise. L'entretien est conduit en présentiel, pour une durée de 60 minutes par candidat.

Cette organisation vise à garantir une évaluation équitable, multicritères, et centrée sur les compétences professionnelles, tout en neutralisant les éventuels biais liés au contexte spécifique de l'entreprise d'accueil.

Une grille permettant une validation explicite, objective et équitable est utilisée par les évaluateurs pour s'assurer de la maîtrise des compétences du bloc, selon les attendus définis par le référentiel de la certification.

Chaque séquence d'évaluation donne lieu à :



Un rapport d'activité, renseigné par le candidat



Une grille d'évaluation complétée et signée par les évaluateurs

## Entretien Final d'Activité (EFA)

L'Entretien Final d'Activité est une composante essentielle de l'évaluation de la certification professionnelle de Technicien de Préparation et d'Exploitation des Véhicules de Compétition (option Automobile ou Motorcycle). Il permet de valoriser l'expérience professionnelle des candidats et d'assurer une évaluation en phase avec les exigences du métier visé.

Le jury de certification qui conduit l'EFA est composé d'au moins deux membres, incluant un professionnel du secteur, conformément aux exigences de la présente certification, garantissant une évaluation impartiale et professionnalisée. Il évalue, à travers cet entretien, la capacité du candidat à mobiliser les compétences décrites dans le référentiel de certification, en lien avec les blocs de compétences visés.

Une grille d'évaluation est utilisée, structurée autour de critères tels que :

-  Précision technique des propos
-  Pertinence de l'analyse
-  Justesse des choix opérationnels
-  Communication et posture professionnelles

L'EFA peut être mobilisé pour valider un ou plusieurs blocs de compétences. L'entretien dure 45 minutes. Il est conduit en présentiel.

Les membres du jury disposent à l'avance de l'ensemble des documents d'évaluations et des résultats obtenus aux différents blocs de la certification.

Le déroulement des épreuves certificatives sont soumises à un règlement général de certification. Les grilles d'évaluation ainsi que toutes les précisions nécessaires au jury sont disponibles dans un kit d'évaluation complet.